
BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

L'ORGANISME SOCIAL

Au lieu d'être une création libre de la volonté humaine, l'ordre social et, avec lui, les institutions, les lois, le droit, ne seraient-ils pas le produit des forces latentes de la nature? Ne seraient-ils pas le résultat d'une évolution nécessaire qui présiderait au progrès indéfini, et en vertu de laquelle tout se tiendrait si bien dans le monde que chaque chose pourrait changer de forme et atteindre insensiblement tous les degrés supérieurs?

Oui, répond à cette question tout un groupe d'écoles philosophiques parties de points de vue divers, mais que la conclusion identique à laquelle elles ont abouti nous permet de ranger, avec M. Alfred Fouillée, sous le nom générique d'*Ecole naturaliste*. (1).

Nous nous proposons d'examiner la solution donnée par cette école au problème de l'origine de l'état social.

Résumer la théorie et exposer les preuves pour les discuter ensuite, voilà tout le plan de ce travail.

LA THÉORIE DE L'ORGANISME SOCIAL

I

Nous empruntons à M. Alfred Fouillée la formule qui résume toute la théorie sociale de l'Ecole naturaliste: "Selon cette dernière, écrit M. Alfred Fouillée, la société n'est pas une œuvre de la volonté, mais un produit de la nature; elle n'est pas un contrat, mais un organisme; elle n'est pas une libre création, mais une évolution nécessaire (2)."

L'idée de comparer la société à un organisme vivant n'est certes pas nouvelle. Bien des philosophes anciens, Platon et Aristote en particulier, en ont usé en maints endroits de leurs ouvrages. On sait comment elle fut habilement exploitée par le Romain Ménenius Agrippa lorsque, au temps de la retraite des plébéiens sur le mont Sacré, il ramena les révoltés à la raison et au devoir

(1) ALFRED FOUILLÉE.—*La science sociale contemporaine*.

(2) ALFRED FOUILLÉE.—*La science sociale contemporaine*. Introduction, p. XI.